

**21^{ème} session du Comité mixte France-Italie-Espagne des fruits et légumes
(Rome, le 29 avril 2014)**

Le Comité mixte France-Italie-Espagne des fruits et légumes a tenu sa 21^{ème} session à Rome le 29 avril 2013. Co-présidée par Mme Catherine GESLAIN-LANEELLE (Directrice générale des politiques agricole, agroalimentaire et des territoires du Ministère français de l'agriculture, de l'agroalimentaire et des forêts), par M. Felice ASSENZA (Directeur général des politiques internationales et de l'Union européenne du Ministère de l'agriculture italien), ainsi que par Mme Maria José HERNANDEZ (Sous-directrice des fruits et légumes, de l'huile d'olive et de la vitiviniculture du Ministère espagnol de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement), cette édition a réuni au Palais de la coopération, une soixantaine de responsables professionnels nationaux représentant les principales filières de fruits et légumes des trois pays.

Le point traditionnel de situation des marchés analysés préalablement au sein des groupes de contact a mis en évidence un déroulement de campagne 2013 complexe pour la tomate dans un contexte de concurrence et de fortes pressions sur les prix, tandis que les autres productions ont subi des conditions climatiques entraînant des retards et des problèmes qualitatifs. S'agissant de 2014, les administrations et les responsables professionnels ont convenu en particulier de rester mobilisés pour suivre avec vigilance le déroulement de la campagne 2014 des pêches et nectarines qui devrait commencer avec précocité et pour laquelle les prévisions de récoltes s'annoncent normales. Les secteurs de la tomate et de la fraise ont suscité un certain nombre d'échanges sur les évolutions proposées par la Commission européenne s'agissant de l'organisation commune de marché unique et sur les enjeux phytosanitaires. Le secteur de la pomme-poire a organisé le premier groupe de contact depuis deux ans, signe de la volonté de partager davantage d'analyse et de connaissance des marchés dans ce secteur. Enfin, dans la filière de l'ail, des préoccupations ont été notamment exprimées au sujet des effets à venir des augmentations de contingent d'importation en provenance de Chine. Le souhait de la création d'un groupe de contact sur les agrumes a été exprimé.

De façon transversale, un débat approfondi a porté sur les travaux en cours à la suite de la réforme de la PAC pour l'après 2013 sur les dispositions de l'OCM unique, avec une attention particulière sur les nouvelles dispositions relatives au prix d'entrée. Cette réunion a permis de dresser le bilan des résultats obtenus par les administrations des trois pays au cours de l'année écoulée. La lettre conjointe adressée au Commissaire européen à l'agriculture en novembre 2013 présentait les positions communes à l'égard d'une éventuelle réforme spécifique du secteur qui a été finalement reportée sans échéance particulière. Il a donc été convenu que les 3 pays prépareraient un nouveau document conjoint dans la perspective de l'installation à l'automne prochain du prochain commissaire européen à l'agriculture, afin de détailler plus précisément nos principales attentes en faveur d'un renforcement du dispositif existant.

Les questions phytosanitaires ont bénéficié d'un éclairage particulier sur les enjeux phytosanitaires. Des pistes de coopération ont été identifiées pour contribuer à une harmonisation de l'usage des produits phytosanitaires entre les trois pays en particulier par une optimisation des échanges d'informations entre les administrations dans le cadre de la reconnaissance mutuelle et de l'évaluation zonale. Il a par ailleurs ainsi été décidé d'instaurer une réunion annuelle entre

administrations et professionnels des trois pays sous l'égide du comité mixte, pour anticiper et suivre la situation en matière d'usages orphelins et pour aider les filières à identifier des solutions alternatives.

Enfin, le dispositif d'information des marchés mis en place pour permettre aux filières des trois pays d'accéder aux cotations est opérationnel depuis cette année, ce dont se réjouissent les participants du Comité qui peuvent ainsi s'appuyer sur cet outil pour analyser les évolutions des marchés des principales productions des trois pays sur une base hebdomadaire. Il a été convenu qu'un travail complémentaire pouvait être réalisé pour homogénéiser davantage les données diffusées.

La prochaine session annuelle du Comité mixte sera organisée au printemps 2015 en Espagne.

Ufficio Stampa

29.04.2014

TEL: 06.46653403 - 3404 - 3502

ufficiostampa@mpaaf.gov.it

www.politicheagricole.it